



Commission
européenne

À LA RENCONTRE DES CITOYENS DE L'UNION — UNE OCCASION À SAISIR

*Rapport de Luc Van den Brande,
conseiller spécial du président de la Commission européenne*

EN RÉSUMÉ

Octobre 2017

L'Union européenne (UE) a récemment traversé une grave crise identitaire marquée par des difficultés économiques et sociales importantes, par une montée de l'euroscepticisme et de l'extrémisme et par des signes de défiance de la population envers le projet européen sans précédent depuis le début de la décennie. C'est pourquoi le président de la Commission européenne, Jean-Claude Juncker, a inscrit au cœur de son mandat le rétablissement de la confiance des citoyens européens, qui nécessite de recréer des ponts en Europe après la crise. Il a proposé à cet effet deux principales lignes d'action: axer les politiques de l'UE sur les défis majeurs et renforcer la légitimité démocratique.

Dans ce contexte, Luc Van den Brande, ancien ministre-président du gouvernement flamand et ancien président du Comité européen des régions, a été nommé par le président Juncker conseiller spécial chargé de la proximité avec les citoyens. Dans le cadre de ce mandat, il a notamment été chargé de rédiger un rapport sur les moyens de resserrer les liens entre l'UE et ses citoyens.

Le rapport Van den Brande fait le point sur les efforts de communication de la Commission; il s'agit d'un document établi en toute indépendance, qui ne reflète pas nécessairement la position de la Commission. Il examine les synergies avec d'autres acteurs, au niveau européen ou national, dans le cadre de la promotion du dialogue avec le public. Il définit un cadre visant à ce que l'Europe soit davantage axée sur les citoyens et explique comment les technologies de l'information et de nouvelles formes de partenariats avec les autorités/institutions locales et régionales peuvent aider à créer de nouveaux ponts avec les citoyens. Il souligne également l'importance de la participation des jeunes Européens, qui sont des partenaires essentiels. Il se conclut par un ensemble d'orientations et de recommandations concrètes en matière de communication. Ce rapport est disponible à l'adresse suivante: https://ec.europa.eu/commission/publications/reaching-out-eu-citizens-new-opportunity_fr

VERS UNE RELATION NOUVELLE ENTRE L'UNION ET SES CITOYENS

La situation aussi bien politique qu'économique évolue cependant de manière favorable. L'économie européenne est indéniablement en sortie de crise. La confiance dans les institutions européennes s'est redressée; selon l'enquête Eurobaromètre Standard 87 réalisée en mai 2017, 68 % des répondants se sentent citoyens européens et 56 % se déclarent optimistes pour l'avenir de l'Union. Il s'agit à présent, pour la Commission et les autres institutions de l'Union, de profiter de cet élan et de relancer le dialogue avec le grand public en adoptant une nouvelle approche, une nouvelle **attitude**.

Dans ce cadre, le président Juncker a déclaré, lors de son discours sur l'état de l'Union 2017, que l'UE devait profiter des vents favorables. Il s'est également engagé à mettre en œuvre un programme positif — une Europe qui protège, donne les moyens d'agir et défend — et à poursuivre, jusqu'aux élections européennes de juin 2019, le débat sur l'avenir de l'Europe.

Le rapport souligne que, plus que jamais, il importe que l'Union européenne place les citoyens au cœur de son action politique. Pour rétablir la confiance du public, il est proposé d'agir d'urgence selon quatre axes complémentaires:

- définition de politiques qui répondent aux préoccupations des citoyens. Ceux-ci n'attendent pas seulement des **faits**; ils veulent également être associés aux **choix** qui sont opérés, pouvoir en discuter et ensuite agir en conséquence;
- mise en œuvre d'une véritable démocratie participative efficace, permettant aux citoyens de devenir les protagonistes de l'action politique au sein de l'Union. Cette participation, qui pourrait être rendue possible par de nouvelles formes d'accords de partenariat, notamment aux niveaux local et régional, augmenterait le sentiment d'appropriation des citoyens à l'égard du projet dans son ensemble. L'UE doit aussi pleinement reconnaître et exploiter le savoir-faire des représentants de la société civile, qui sont souvent ceux qui conçoivent les nouvelles solutions;
- pleine exploitation des nouveaux outils de communication pour permettre aux citoyens de consulter et de créer plus facilement des contenus, y compris sur des questions de l'UE qui touchent directement leur vie quotidienne. Les nouvelles technologies, et en particulier les médias sociaux, donnent aux citoyens les moyens de s'exprimer directement et donnent la parole à tous les Européens;
- définition d'une nouvelle approche des jeunes, en tant que public cible prioritaire, en mettant au point un discours basé sur les valeurs pour attiser l'intérêt des jeunes générations et leur fournir les outils qui leur permettront de devenir les nouveaux porte-drapeaux du projet européen. Plus de 40 % des Européens étant âgés de moins de 35 ans, les jeunes sont, plus que jamais, des partenaires essentiels en matière de communication et de dialogue.

PRINCIPALES PROPOSITIONS

Le rapport contient des propositions très diverses, dont un premier ensemble concerne la mise en œuvre de la démocratie participative au sein des institutions de l'UE. L'auteur considère que le traité et les instruments existants offrent de nombreuses possibilités qu'il convient d'explorer, la promotion du dialogue entre les citoyens au niveau européen étant très souhaitable. Elle est d'autant plus pertinente que les jeunes préfèrent une politique plus axée sur l'action et la résolution de problèmes. Le dialogue entre les citoyens et les institutions doit être renforcé et ouvert aussi largement que possible aux contributions du grand public. Les priorités doivent être définies selon un processus clairement ascendant permettant aux citoyens de codécider dans le cadre d'un modèle réformé qui forge un consensus à partir de la base.

Le rapport recommande d'établir une nouvelle génération d'accords de partenariat entre les institutions et les États membres en matière de communication, afin de partager la responsabilité d'informer les citoyens sur les affaires européennes. À cet égard, il semble que le meilleur moyen pour se rapprocher des citoyens soit d'établir de nouveaux partenariats avec les autorités locales et régionales, dont la proximité facilite le contact avec eux. Le rapport souligne également la nécessité de promouvoir la dimension européenne dans l'enseignement et de mieux préparer les jeunes, issus d'horizons différents et aux talents variés, à vivre ensemble **dans un esprit de dialogue**. Le rôle social de l'éducation doit être pris pleinement en compte dans le débat en cours sur l'avenir de l'Europe. Le rapport insiste également sur l'importance de permettre une pleine participation des citoyens à tous les niveaux de la démocratie commune de l'Union: local, régional et national.

Les propositions concernent également les activités que la Commission est actuellement en train de mettre en œuvre. Par exemple, les **dialogues avec les citoyens**, qu'elle organise régulièrement dans toute l'Union, aident l'UE à se rapprocher de ses citoyens: entre janvier 2015 et septembre 2017, 333 dialogues avec les citoyens ont eu lieu dans 145 villes. Les plus de 500 **centres Europe Direct**, qui jouent un rôle essentiel de partenaires dans le cadre de l'interaction avec les citoyens et des efforts pour rapprocher ces derniers de l'UE, devraient occuper une position plus centrale en tant que points de contact pour la fourniture d'informations.

Le rapport contient 15 orientations destinées à améliorer les activités de communication, qui vont du renforcement de la coordination entre les institutions de l'UE et les États membres lorsqu'il s'agit de communiquer sur les questions européennes au lancement d'une nouvelle génération de dialogues avec les citoyens, auxquels participeront des personnalités des mondes culturel, artistique et sportif.

Le rapport se conclut par 15 recommandations générales, qui vont de l'encouragement de la création d'«assemblées citoyennes» décentralisées pour réfléchir à l'avenir de l'Europe et en débattre à la promotion, sur la base de l'expérience acquise grâce à «Erasmus+», de nouveaux dispositifs pour faciliter les échanges et les réseaux, notamment pour les responsables politiques locaux.

Le curriculum vitae de M. Van den Brande peut être consulté à l'adresse suivante: https://ec.europa.eu/info/files/cv-luc-van-den-brande_fr